

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle communautaire mercredi, le 20 août à 18h00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beauregard, conseillère; Marilyn Dagenais, conseillère; Nathalie Dupont, conseillère; Steve Martin conseiller, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présente : Mme Marie-Chantale St-Antoine, Directrice générale et greffière-trésorière adjointe.

Sont absents : Mme Jessica Cloutier, conseillère et M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier- trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 18h00.

2025.08.180

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 20 AOÛT 2025**

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 20 août 2025
2. Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement 261-2025
3. Adoption du premier projet de règlement 261-2025 concernant le zonage
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 262-2025
5. Adoption du projet de règlement 262-2025 concernant le lotissement
6. Levée de la séance extraordinaire du conseil

AVIS DE MOTION

2. **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 261-2025**

La conseillère Marie-Josée Leroux donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le premier projet de règlement 261-2025 modifiant le règlement de zonage 154-2014 afin de modifier les conditions à la destruction et reconstruction protégé par droits acquis.

Dépôt du premier projet de règlement 261-2025 et présentation du premier projet de règlement 261-2025 séance tenante par la conseillère Marie-Josée Leroux.

2025.08.181

3. **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 261-2025 CONCERNANT LE ZONAGE**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter le premier projet de règlement 261-2025 modifiant le règlement de zonage 154-2014 afin de modifier les conditions à la destruction et reconstruction protégé par droits acquis.

(Assemblée publique de consultation samedi, le 6 septembre 2025)

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 262-2025

La conseillère Line Beauregard donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le projet de règlement 262-2025 modifiant le règlement de lotissement 155-2014 afin de modifier les dispositions relatives aux rues à proximité de fortes pentes.

Dépôt du projet de règlement 262-2025 et présentation du projet de règlement 262-2025 séance tenante par la conseillère Line Beauregard.

2025.08.182

5. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 262-2025 CONCERNANT LE LOTISSEMENT

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU d’adopter le projet de règlement 262-2025 modifiant le règlement de lotissement 155-2014 afin de modifier les dispositions relatives aux rues à proximité de fortes pentes.

(Assemblée publique de consultation samedi, le 6 septembre 2025)

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents

2025.08.183

6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l’ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux.

ET RÉSOLU que la présente session extraordinaire du conseil soit levée à 18h30.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents

Marie Chantale St-Antoine
Directrice générale et greffière-trésorière adj.

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du code municipal.